

## Les mouvements migratoires extérieurs du canton de Genève

**Le canton de Genève a toujours été ouvert sur l'extérieur et la migration a joué un rôle prépondérant dans son évolution démographique depuis son entrée dans la Confédération, en 1815. Au cours du XX<sup>e</sup> siècle, qui a vu la population du canton tripler, passant de 133 000 habitants à plus de 400 000, 85 % de l'accroissement résultent de l'excédent migratoire et 15 % seulement de l'excédent des naissances sur les décès.**

La dernière publication de l'Office cantonal de la statistique (OCSTAT) dresse le bilan des flux migratoires extérieurs du canton de Genève<sup>1</sup>. Si l'accent est mis sur la période récente (de 1989 à 1997), celle-là est replacée dans l'évolution démographique à plus long terme du canton, avec une analyse plus approfondie de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, pour laquelle l'OCSTAT dispose de données statistiques relativement détaillées.

Les résultats publiés mettent en évidence le contraste entre le volume et le profil des migrations suisses et étrangères, tout au long des cinquante dernières années. Encore supérieures en nombre jusqu'au milieu des années cinquante, les migrations de Suisses (entrées et sorties) vont rapidement être dépassées par celles d'étrangers (principalement originaires d'Italie, d'Espagne et du Portugal).

Du milieu des années 60 (*politique fédérale de limitation de l'immigration étrangère*) au milieu des années 70 (*premier choc pétrolier*), le volume des mouvements migratoires d'étrangers chute de moitié. Ceux-là augmenteront à nouveau durant les années 80, pour se contracter dès les premiers signes de la crise économique des années 90. La dernière décennie est marquée par la disparition progressive des arrivées de travailleurs saisonniers, qui est largement compensée, en début de période, par les transformations de permis saisonniers en autorisations à l'année et donc les arrivées induites par le regroupement familial, ainsi que par la prise en compte des étrangers admis provisoirement (requérants d'asile n'ayant pas obtenu le statut de réfugié). En 1997, le solde migratoire étranger tombe à 176, pour se redresser nettement en 1998 (+ 2 012).

Quant aux mouvements migratoires de Suisses, ils dégagent un solde constamment négatif depuis 1979, à l'exception de 1981. De 1982 à 1998, les pertes migratoires cumulées s'élèvent à plus de 19 000 personnes.

Relevons encore que depuis 1951, l'excédent migratoire total (Suisses et étrangers) a été la règle dans le canton, les rares exceptions étant 1975 (- 1 166), 1976 (- 602), 1996 (- 2 !) et 1997 (- 783).

<sup>1</sup> *Mouvements migratoires extérieurs du canton de Genève, de 1989 à 1997*. Communications statistiques n° 5, mars 1999, OCSTAT (20 pages). Prix : 12 francs.

1er avril 1999

